

CLAIRE C.

**Renfort juridique
Montpellier agglomération (Montpellier)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'ai un parcours un peu "découpé". De 2007 à 2010, j'ai travaillé à Montpellier juridique dans différents services : Service des marchés publics, puis service du Contrôle de gestion et enfin au Développement économique. J'ai ainsi pu faire du montage et suivi des procédures d'assurances et de marchés publics, du renouvellement et gestion de conventions, suivi de financements et réalisation d'études juridiques.

Également : suivi d'actions, de projets, manifestations et mobilisation de financements, Ingénierie d'implantation des entreprises. Participation à la gestion de ressources humaines.

Au musée du Louvre (2010 à 2013) : gestion de marchés publics, participation à l'élaboration des contrats d'auteurs et conventions de partenariat, mise en place d'outils de pilotage et de conduite de projet.

Je suis partie en congé parental de 2011 à 2013. Aujourd'hui, je suis à Montpellier et je viens juste de décrocher une mission de 3 mois en tant que renfort juridique et j'ai été retenue pour un entretien sur un poste de marchés publics. Affaire à suivre.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après ma licence :

- maîtrise droit public (2003-2004)
- DESS droit de la santé et protection sociale (2004 à 2006, je l'ai validé en 2 ans)

Au niveau professionnel :

- Service marché publics / contrôle de gestion / Développement économique, agglomération de Montpellier (2007 à 2010)
- Musée du Louvre, chargée de gestion administrative et juridique, (2010 à 2013)
- Montpellier agglomération: renfort juridique aux Affaires juridiques.

J'ai obtenu le concours de rédacteur en 2010. Je l'ai perdu car j'ai fait le choix d'aller travailler au Musée du Louvre (fonction publique d'état donc pas de passerelle). Je n'ai pas été reçu au concours d'Attaché, j'ai été 2 fois à l'oral mais pas moyen de le réussir!!

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Cette licence m'a aidé pour la réussite au concours de la fonction publique territoriale (cât. B) mais également m'a conforté dans mon choix d'étude à savoir le domaine public. De plus, cette licence apporte une dimension pratique et réelle, que ne m'ont pas apportée les 2 premières années de droit.